

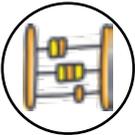
édition 2024

Guide de la petite enfance

De la déclaration de grossesse
à l'entrée en maternelle



Sommaire

-  *Préparer l'arrivée de mon enfant* **5**
-  *Choisir un mode d'accueil* **7**
 - Structures d'accueil*
 - Modalités d'inscription*
 - Tarifification*
-  *Être accompagné dans mon rôle de parent* **13**
-  *Éveiller mon enfant* **15**
-  *Organiser le passage en maternelle* **19**

Édita

JÉRÔME PEScina
Maire de Martignas-sur-Jalle,
Conseiller Métropolitain



JOËLLE CAMPAS
Adjointe au Maire
au lien intergénérationnel,
à l'insertion et à la Petite Enfance



Chers parents martignassais,

On dit souvent qu'une société se juge à la manière dont elle traite les personnes les plus fragiles parmi lesquelles les enfants, qui sont notre avenir commun.

Le sujet de l'accueil du jeune enfant est au centre d'une grande réflexion nationale autour d'un service public petite enfance.

Soucieux de répondre aux besoins et attentes des parents et futurs parents de la commune, nous nous inscrivons dans cette concertation. En proximité de l'océan, en lisière de forêt et présent depuis bientôt 10 ans dans la métropole bordelaise, nous sommes ici sur un territoire où il fait bon vivre proposant un cadre où la nature et la végétation sont

GUIDE



Idée reçue n°1

« Les professionnelles de la Petite Enfance passent leur temps à jouer. C'est un métier cool ! »

Les professionnelles sont en vigilance permanente pour préserver la sécurité physique et affective des enfants qui leur sont confiés. Elles sont garantes du bon déroulé de la journée, par la qualité de leurs réponses aux besoins de l'enfant. C'est un métier exigeant sur les plans physiques et psychologiques : un métier de répétition, d'attention et de relation.

préservées, idéal pour les familles. Notre volonté est de concilier nos services publics petite enfance, qui apportent une réponse de qualité avec la crèche collective Françoise-Dolto et la crèche familiale, renforcée par une offre privée et associative. La complémentarité des acteurs permet ainsi de répondre à l'ensemble des demandes sur le territoire. L'implantation de la micro-crèche « Du berceau au vélo » en est l'illustration. Bien que ne faisant pas partie des compétences obligatoires des Communes, la politique petite enfance constitue un engagement fort de la municipalité pour que le jeune enfant d'aujourd'hui se construise dans un cadre serein et sécurisé, favorable à la construction des citoyens de demain.

Votre accompagnement s'organise de surcroît au travers du point relais CAF présent au sein du Centre Communal d'Action Sociale ou encore du Relais Petite Enfance (RPE) qui doit être identifié comme premier lieu d'accueil et d'informations des familles. Ce RPE est aussi essentiel pour accompagner les assistantes maternelles du particulier employeur. En outre, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, porté par le CSC, s'inscrit également au soutien à la parentalité et se poursuit notamment grâce au service des affaires scolaires et aux liens privilégiés avec les écoles maternelles du territoire. Enfin, pour éveiller nos petits dès le plus jeune âge, la médiation culturelle est pratiquée dans les crèches et un partenariat privilégié

est noué avec la bibliothèque municipale. Au travers de ce guide, nous avons à cœur de vous mettre en lumière les services, les animations, les propositions culturelles en phase avec vos besoins ainsi qu'à ceux de vos enfants de 0 à 6 ans. Espérant que vous trouverez les réponses à vos questions et les contacts essentiels pour vous guider au mieux, je vous souhaite, Chers parents martignassais, le parfait épanouissement dans le plus beau rôle qui soit, celui de Maman et de Papa.

Bien fidèlement,

Jérôme Pescina et Joëlle Campas

Préparer l'arrivée de mon enfant

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est votre premier lieu d'accueil et d'information. Pour la suite de vos démarches, vous serez orienté vers le Relais Petite Enfance (RPE).



Point service CAF

Le CCAS est un point service Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Avec l'aide d'un agent, vous pouvez :

Trouver des informations générales sur votre CAF avec un espace documentation en libre-service

Accéder au site internet www.caf.fr pour obtenir des renseignements sur votre dossier, sur vos allocations, éditer votre attestation de paiement et les formulaires prestations

Être aidé lorsque vous complétez des documents

Être informé sur toutes les nouvelles actions menées par votre CAF

Avoir des renseignements de premier niveau sur l'ensemble des aides versées par votre CAF

Le Relais Petite Enfance

Ce service municipal gratuit est un **lieu d'information, de rencontres et d'échanges** au service des futurs parents, parents, des assistantes maternelles, des gardes à domicile et des enfants.

Pour les futurs parents et les parents

- Rencontrer une professionnelle de la Petite Enfance à l'écoute de vos besoins et de vos attentes.
- Obtenir des informations sur les différents modes d'accueil de la commune.
- Effectuer les démarches de préinscription.
- Bénéficier d'informations sur le rôle de parent employeur (contrat de travail, convention collective, aides versées par la CAF/MSA, etc.).
- Être mis en relation avec les assistantes maternelles du territoire, être informé sur leur profession et disponibilité.

Pour les enfants

Partager des moments ludiques, d'ouverture vers l'extérieur (dojo, bibliothèque etc.) et conviviaux (fête de fin d'année, spectacle de Noël, etc.) en présence des assistantes maternelles. Les ateliers collectifs se déroulent sur le même site que celui du service d'accueil familial, à savoir la Câlinière enchantée, dans un espace dédié.

Pour les assistantes maternelles et les candidates à l'agrément

- Être informé sur le métier d'assistante maternelle et sur les démarches de demande d'agrément.
- Être accompagné dans l'exercice de votre profession (analyse des pratiques professionnelles, réunions à thèmes).
- Être renseigné sur vos droits, devoirs de salarié et les possibilités de formation.
- Participer à des temps d'animations collectives (ateliers d'éveils, manifestations, etc.).

Prendre rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale

Place Charles de Gaulle
33127 Martignas-sur-Jalle
actionsociale@ville-martignas.fr
05 57 97 00 51

Relais Petite Enfance (RPE)

Place Charles de Gaulle
33127 Martignas-sur-Jalle
rpe@ville-martignas.fr
05 57 97 00 51

Choisir un mode d'accueil

Pour vous permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, la Ville de Martignas propose **différents modes d'accueil** afin de s'adapter à vos besoins : accueil régulier, accueil de courte durée, à temps partiel, d'urgence, à caractère social, intégration des enfants en situation de handicap...



2
crèches
municipales



39
assistantes
maternelles



1
micro-crèche
privée

Adaptation - familiarisation

Dans le cadre des différents modes d'accueil, pour chaque nouvel enfant, il est prévu une période d'adaptation ou de familiarisation. Ce temps de transition est nécessaire pour **faire connaissance et préparer la base d'un accueil serein**. Il permet à l'enfant de se familiariser en douceur avec son nouvel environnement en présence de son parent (base de sécurité de l'enfant).

STRUCTURES D'ACCUEIL

Le Multi Accueil Françoise-Dolto

Crèche collective

Dans un écrin de verdure, le Multi Accueil Françoise-Dolto dispose de **25 places** destinées aux enfants de 10 semaines à 3 ans. Deux formules d'accueil sont possibles :

- L'accueil régulier (plus de 15h/semaine)
- L'accueil occasionnel (moins de 15h/semaine).

Une **équipe pluridisciplinaire** accueille les enfants : une puéricultrice-directrice, une éducatrice de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture, des animatrices Petite Enfance, une psychologue et un pédiatre. Ces professionnels œuvrent ensemble pour **l'éveil et l'autonomie de l'enfant** basés sur la confiance en soi.

Les enfants se construisent positivement dans un **cadre contenant et sécurisant**, grâce aux repères de rythmes, de lieux et de personnes. Des intervenants extérieurs animent régulièrement des temps d'éveil musical, de conte et de psychomotricité.

Le Multi Accueil Françoise-Dolto peut également accueillir les **enfants porteurs de handicap**, dans le cadre du schéma d'accessibilité mis en œuvre par la Ville.

Idée reçue n°2

Je souhaite mettre mon enfant en crèche l'année avant son entrée à l'école pour le socialiser

Le jeune enfant est curieux de nature. Il essaie d'entrer en relation par le regard, le sourire, ses gestes et la crèche ne le rendra pas plus sociable. Ce qui est important, c'est la personne qui prendra soin de lui dès son plus jeune âge, qui lui proposera un cadre sécurisé et qui saura répondre à ses besoins tout en respectant son rythme. Ainsi sécurisé, l'enfant pourra aller vers les autres.



Le service d'accueil familial

Crèche familiale

Le service d'accueil familial est composé d'une équipe de **7 assistantes maternelles**, agréées par le Conseil Départemental, recrutées par la commune, et d'une directrice Éducatrice Spécialisée.

Chaque assistante maternelle accueille à son domicile au moins 3 enfants, dans un **environnement familial et convivial**. Le service dispose de **21 places** pour des enfants de 10 semaines à 3 ans.

Les enfants bénéficient régulièrement d'un accompagnement d'une psychologue et d'une pédiatre.

Plusieurs fois par semaine, enfants et assistantes maternelles se rendent à la Câlinière enchantée (lieu d'accueil collectif). Un accueil à la Câlinière est également proposé sur une journée complète, tous les mois, pour les plus grands. A cette occasion, les plus petits bénéficient d'un accueil plus privilégié chez l'assistante maternelle.

Ces temps de rencontres permettent aux enfants de **se socialiser et de faire connaissance** avec les autres assistantes maternelles. Les activités proposées sont adaptées en fonction des âges et du développement des enfants.

Un minibus de la Ville permet le transport des jeunes enfants vers des lieux de culture et loisirs.



Coordonnées

Crèche collective Françoise-Dolto

Rue de la Marne

33127 Martignas-sur-Jalle

crechedolto@ville-martignas.fr

05 57 97 00 54

Crèche familiale La Câlinière Enchantée

Rue de la Marne

33127 Martignas-sur-Jalle

actionsociale@ville-martignas.fr

05 57 97 00 51

Idée reçue n°3

“ Mon enfant me fait des crises quand je viens le chercher à la crèche, preuve qu'il n'est pas content de me retrouver et qu'il ne veut pas quitter la crèche. Il m'en veut de l'avoir laissé. ”

Votre enfant a vécu de nombreuses situations de jeux et d'interactions à la crèche, ce qui lui a donné des émotions tout au long de la journée. Il a dépensé beaucoup d'énergie pour vivre cela en votre absence. Son réservoir affectif en fin de journée a donc besoin d'être rempli à nouveau. Lorsque votre enfant vous retrouve, il déverse son trop plein d'émotions. Il exprime à quel point vous lui avez manqué et combien il a besoin de votre contact réconfortant. Le câlin des retrouvailles est très important pour s'apaiser mutuellement.

Coordonnées

Micro-crèche Du berceau au vélo

12 avenue de la Libération
33127 Martignas-sur-Jalle
duberceauauvelo@outlook.fr
07 86 17 63 24

Du berceau au vélo

Micro-crèche privée

La micro-crèche accueille les enfants de façon régulière ou occasionnelle dans des locaux dédiés à leur développement et leur autonomie.

Ouverte à tous, cette structure propose un **accompagnement et un soutien parental et familial** au moyen de rencontres, conférences, ateliers gratuits, etc.

La micro-crèche accueille **jusqu'à 14 enfants** regroupés en une section unique. L'accueil est personnalisé de manière à consacrer à chaque enfant un temps suffisant aux soins et à la construction d'un **lien privilégié**.



Pas de surstimulation

Accueil entièrement personnalisé

Construction d'un lien privilégié

Accueil individualisé

Assistantes maternelles du particulier employeur

L'assistante maternelle, professionnelle de la petite enfance, accueille à son domicile **jusqu'à 4 enfants** généralement âgés de moins de 6 ans. Elle a obtenu un agrément valable 5 ans délivré par le Conseil Départemental.

Un contrôle est effectué par le service de la protection maternelle et infantile (PMI) qui examine les aptitudes éducatives du candidat et les conditions d'accueil au domicile en matière d'hygiène et de sécurité. Elle reçoit une formation obligatoire de 120 heures.

L'assistante maternelle peut participer aux **temps collectifs et animations proposés par le RPE** avec l'autorisation des parents.

En embauchant une assistante maternelle, **le parent devient employeur.**

Le RPE peut vous accompagner dans la recherche d'une assistante maternelle et également vous apporter une aide dans les démarches administratives de parents-employeurs.

Idée reçue n°4

“ Les assistantes maternelles ne travaillent pas en équipe et sont seules à domicile. ”

Certes elles ne travaillent pas en équipe mais elles peuvent bénéficier de l'accompagnement du RPE, si elles le souhaitent, qui propose des activités pour les enfants, des rencontres entre professionnelles et des soirées thématiques. Les assistantes maternelles peuvent y trouver une aide pour chercher des familles-employeurs mais aussi des informations professionnelles, des conseils éducatifs et du soutien en cas de difficultés.



Accueil individualisé

Respect du rythme de l'enfant

Lieu familial

MODALITÉS D'INSCRIPTION (structures municipi-

COMMISSION D'ATTRIBUTION

Elle comprend notamment les responsables de structures petite enfance, la direction du centre communal d'action sociale, l'élu en charge de la petite enfance, la chargé de coopération CTG et , le cas échéant, des personnalités qualifiées. Cette commission se réunit une fois par an.

LISTE D'ATTENTE

La commission établit une liste d'attente destinée à permettre l'admission d'enfants en cas de désistement d'une famille retenue initialement et en cas de libération de places entre deux réunions de la commission.

CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Pour tous les accueils, les critères d'appréciation sont :

- **la situation sociale et familiale**
- **le temps d'accueil demandé**
- **la date de préinscription**

L'attribution des places est également conditionnée aux disponibilités de l'établissement, tenant compte des tranches d'âge, des capacités d'horaires des structures et des critères de priorité déterminés par la Ville.

TARIFICATION

Les structures municipales respectent les directives de la CAF en prenant en compte les ressources sur **les revenus N-2** (avis d'imposition N-1 sur les revenus N-2).

Les tarifs sont ainsi calculés sur la base d'un **taux d'effort appliqué aux ressources mensuelles moyennes** de la famille, dans la limite d'un plancher (tarif minimum) et d'un plafond (tarif maximum).

Ces derniers seront communiqués chaque année aux familles.

Calculer votre reste à charge

Vous pouvez réaliser une simulation en ligne de votre reste à charge :

www.monenfant.fr/simuler-le-cout-en-creche

Être accompagné dans mon rôle de parent

Auprès des modes d'accueil

Les parents trouvent quotidiennement au sein des crèches et auprès de leur assistante maternelle la possibilité de **se questionner ou partager leur expérience, d'échanger** avec des professionnelles de la Petite Enfance.

Sur le même rythme, les professionnelles offrent leur **écoute bienveillante**, leurs observations de l'évolution de l'enfant et des repères éducationnels pour les parents.

Il s'agit bien d'un **partenariat éducatif parents-équipe** qui se noue au cours des transmissions quotidiennes de début et fin de journée, des soirées thématiques, des réunions d'information ou bien encore des moments de convivialité partagés ensemble tout au long de l'année.

Cet **accompagnement à la parentalité** est soutenu par un **maillage pluridisciplinaire**. Au-delà des professionnels, on peut trouver selon les structures, une psychomotricienne, le pédiatre référent santé et accueil inclusif et une psychologue.



Accompagnement
à la parentalité

Écoute bienveillante

Partage d'expérience

Partenariat éducatif

“L’île aux parents”

Lieu d’accueil enfants-parents

Structure associative

Vous êtes parents, vous attendez un heureux évènement... Ce lieu est fait pour vous ! “L’île aux parents” offre à toute la famille un **espace convivial d’échanges et d’écoute** autour de la relation parents-enfants de 0 à 6 ans.

L’enfant et l’adulte qui l’accompagne y trouveront des accueillants pour parler du quotidien, jouer avec les enfants ou tout simplement prendre le temps de se poser ensemble.

Cet espace peut vous permettre de rencontrer ou créer du lien avec d’autres parents des alentours. Il contribue à la socialisation des enfants avant l’entrée à l’école ou à la crèche.

Adossée au dispositif LAEP (Lieu d’Accueil Enfants Parents) de la Caf, l’île aux parents assure anonymat et confidentialité aux personnes qui s’y rendent.

Idée reçue n°5

*Assistante maternelle
n’est pas un vrai métier.*

La personne qui décide d’être assistante maternelle doit suivre une formation et répondre à certains critères afin d’obtenir un agrément délivré par la PMI. Accueillir et s’occuper de plusieurs jeunes enfants (4 maximum), au quotidien à son domicile, ne s’improvise pas. Cela demande une réflexion, une organisation en amont.

Coordonnées

Centre socioculturel Les Terrasses

14 avenue de Verdun
33127 Martignas-sur-Jalle
05 56 78 05 48
cscmartignas@gmail.com

Accès libre et gratuit
Tous les mardis et vendredis matins
de 8h45 à 12h15
(hors vacances scolaires)



GUIDE

Éveiller mon enfant

Structures municipales

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque dispose d'un large fonds d'ouvrages adaptés aux tout-petits. Une fois par mois, elle accueille les crèches municipales pour une séance de lecture dédiée. Elle propose également tous les mercredis des lectures de contes pour les tout-petits, ouvertes au grand public. L'inscription à la bibliothèque est gratuite.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE LÉO-FERRÉ

Elle accueille près de 200 élèves qui viennent suivre des cours individuels (piano, guitare, flûte traversière, violon, accordéon, batterie, chant, guitare, saxophone, clarinette, flûte à bec, trompette, cornet, bugle et euphonium) ou collectifs (chorales, ensembles de guitares, violons, flûtes traversières, musiques actuelles et percussions). Elle propose des ateliers d'éveil musical dès l'âge de 4 ans et participe également à de nombreux événements de la Ville, tel que la Semaine de la Petite Enfance.

Coordonnées de la bibliothèque

Tél. 05 57 97 91 21

bibliotheque@ville-martignas.fr

Inscriptions : bibliotheque.ville-martignas.fr

Horaires

● MARDI, JEUDI, VENDREDI : 13H30-18H

● MERCREDI : 10H-12H ET 13H30-18H

● SAMEDI : 10H-12H ET 13H30-16H

Coordonnées de l'école de musique

Tél. 05 56 78 55 32

ecoledemusique@ville-martignas.fr

Horaires

● LES COURS SONT ASSURÉS DU LUN. AU SAM.



LA FERME PÉDAGOGIQUE



Implantée sur un site naturel protégé NATURA 2000, la Ferme pédagogique a pour objectif d'accompagner les enfants au plus près des animaux et de favoriser la participation pour que chacun puisse mettre la main... à la patte. Ce lieu d'accueil est ouvert à l'ensemble des structures de la petite enfance et des établissements scolaires souhaitant découvrir la vie et l'organisation d'un élevage domestique (bovins, ovins, volailles et caprins) en étant au contact des animaux et de leurs soigneurs.



LES PROJETS DE MÉDIATION CULTURELLE

Donner accès et rendre accessible la culture à tous, et cela dès le plus jeune âge, représente l'un des objectifs de la politique culturelle de la Ville. Dès la première saison culturelle, la connexion a été établie avec l'ensemble des acteurs éducatifs et des structures culturelles. L'occasion pour les tout-petits de vivre une expérience nouvelle, d'échanger avec les artistes et de poursuivre le parcours d'éducation artistique et culturelle en groupe.



LE DOJO DE LA SALLE DES ARTS MARTIAUX

Situé au sein de la Maison des Arts Martiaux de Martignas-sur-Jalle, à côté de la salle Gérard-Philippe, le dojo est un espace prisé par les crèches et les assistantes maternelles du particulier employeur. Ces structures y organisent régulièrement des ateliers permettant à l'enfant d'explorer ses compétences motrices, d'exercer sa force et son habileté physique dans un lieu sécurisé où il peut décharger librement son énergie bouillonnante.

Évènements pour les tout-petits



NOËL DE LA PETITE ENFANCE

Le Noël de la Petite Enfance est un spectacle organisé en décembre, pour les fêtes de fin d'année, impliquant de nombreux services de la Ville. Chaque année, **une centaine d'enfants y participent, dont les plus grands des crèches communales.**



CARNAVAL

Le Carnaval est une animation intergénérationnelle portée par le Centre Socioculturel Les Terrasses. Les structures de la petite enfance participent chaque année à sa co-construction. Le jour de l'évènement, enfants et **parents prennent part au défilé !**



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La Semaine de la Petite Enfance est un **rendez-vous unique et privilégié** pour les parents, les jeunes enfants de 0 à 6 ans et les professionnels de la petite enfance. Des animations sont proposées durant toute la semaine : ateliers, exposition ludique, jeux, spectacles, soirées thématiques, etc.



BAL DES TOUT-PETITS

Le bal des tout-petits, organisé au moment de Mardi Gras, généralement dans la salle du Pays-des-Graves, est un **temps de retrouvailles** des structures communales et du Relais Petite Enfance avec les enfants et les parents, pour un moment festif déguisé et animé !



SEMAINE DU GOÛT

La semaine du goût se déroule chaque année en octobre. Cet événement de **sensibilisation et d'éducation au goût** promeut la culture des patrimoines culinaires et le bien manger. Au programme : des ateliers de cuisine, des ateliers de dégustation chez les commerçants martignassais (boulangerie, charcuterie, primeur, pizzeria, etc.) des créations à partir de peintures comestibles, etc.

Organiser le passage en maternelle

Les passerelles vers les écoles

Chaque année, une matinée passerelle est organisée pour les Grands des deux crèches municipales, au sein de chacune des deux écoles maternelles de Martignas-sur-Jalle : Jean-Castagnet et Flora-Tristan.

Cette matinée d'accueil permet aux enfants de **prendre leurs repères** dans ce nouveau lieu en présence de leurs référentes et de leurs camarades.

Ainsi, cette **première découverte de l'école** est imprégnée positivement.

Durant la passerelle, les élèves ont une mission d'**accompagnement** des enfants des crèches tant au niveau de l'exploration des jeux à disposition qu'au niveau des règles de vie au sein de la classe.

Ces premiers liens qui se créent contribuent à **rassurer les enfants et leurs parents** dans l'approche de cette nouvelle étape.



Le portail Familles : toutes vos démarches dans un seul espace !



Il s'agit d'un espace personnalisé, disponible 24h/24, 7 jours/7 qui vous permet d'effectuer directement en ligne toutes vos démarches concernant les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Grâce au portail Familles, plus besoin de vous déplacer en mairie. Vous pourrez effectuer toutes vos démarches sur cette plateforme dédiée à l'enfance.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE avec le portail Familles !
Rendez-vous sur **www.ville-martignas.fr/portail-famille** pour accéder à tous vos services en ligne.

Grâce au portail Familles, vous pouvez :



- **INSCRIRE VOTRE ENFANT AUX ACCUEILS DE LOISIRS, PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION**
- **VISUALISER ET MODIFIER VOS RÉSERVATIONS**
- **CONSULTER ET MODIFIER VOS INFORMATIONS PERSONNELLES ET FAMILIALES**
- **TRANSMETTRE ET METTRE À JOUR VOS DOCUMENTS PERSONNELS (PAI, CERTIFICATS MÉDICAUX, VACCINATION)**
- **RÉGLER VOS FACTURES EN LIGNE DE FAÇON SÉCURISÉE ET LES CONSULTER**

CONTACTS UTILES

Maisons Du Département des Solidarités Services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)

419 avenue de verdun
33700 Mérignac
05 56 12 13 90

Accueil CAF de Pessac

21 rue Gambetta
33600 Pessac
32 30

LIEUX D'ÉCOUTE ANONYMES ET GRATUITS POUR LES FAMILLES :

Espace famille la Parentèle

2 rue Courpon 33000 Bordeaux
05 56 24 62 35

Familles en Gironde

Conseil conjugal médiation familiale
14 cours de l'intendance 33000 Bordeaux
05 56 51 17 17

Association Point rencontre Bordeaux Métropole

Accueil et accompagnement dans la relation enfant-parent
Soutien à la parentalité
83 rue Eugène Ténot 33000 Bordeaux
09 65 12 53 21

CONSULTATIONS :

Centre Médico Psycho- pédagogique CMPP

Pour les 2-20 ans. Diagnostic et prise en charge pour des troubles
psycho-pédagogique, de l'adaptation familiale, scolaire et sociale
05 56 44 24 77

Plateforme de Coordination et d'Orientation de la Gironde PCO

Accueil du jeune enfant 0-6 ans pour lequel un parcours de
soin coordonné doit être engagé rapidement. Consultations
pour des troubles du neurodéveloppement de l'enfant.

9 rue de Berthmann 33000 Bordeaux

Pco-tnd33@ch-perrens.fr

05 56 56 35 44

• Hôtel de ville •

3 avenue de la République
33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE

www.ville-martignas.fr

